

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2014

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

- ✓ **Local et ADMR** : Une rencontre a eu lieu entre des représentants de l'ADMR et Xavier GAUTHIER. La salle du Conseil Municipal conviendrait pour les futures permanences. Il reste à finaliser le lieu de stockage du matériel mis à disposition de l'association locale ; ceci ne pourra être fait que lorsque la liste et l'encombrement de ce matériel seront communiqués.
- ✓ **Référé DROCHON** : Une première rencontre d'expertise a eu lieu le 10 février sur place en présence d'une vingtaine de personnes (dont experts, avocats, secrétaires...). Gérard LEGRAND précise que :
 - côté commune de Villeperdue, les travaux nécessaires ont été effectués,
 - un fossé entre le terrain de M. et Mme DROCHON et les parcelles riveraines serait utile,
 - les eaux viennent des terrains voisins un peu plus haut et s'évacuent via le fossé communal de Villeperdue puis celui de Saint Epain et passent sous la voie ferrée mais s'écoulent ensuite avec difficulté.
- ✓ **Conseil d'école** : Xavier GAUTHIER fait le point sur les sujets abordés lors du Conseil d'Ecole du 10 février 2014 dont :
 - les exercices de sécurité,
 - les sorties et animations ou projets scolaires pour toutes les classes : coups de cœur avec spectacle de marionnettes à la salle « Les Albizzias » de Villeperdue le 12 avril, école et cinéma, lire c'est partir courant mars et séance d'équitation à la Galopade à Joué les Tours (le centre équestre de Villeperdue n'ayant pas les capacités d'accueil nécessaires),
 - l'absentéisme scolaire,
 - des informations et actions sur l'égalité entre filles et garçons,
 - le bilan de la coopérative scolaire avec 6 622,60 € en caisse au 10 février 2014 déduction non faite des sorties scolaires évoquées,
 - les rythmes scolaires avec les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et l'accompagnement des participants à la garderie périscolaire (« Pédibus » ou autre), les nouveaux rythmes et les problèmes du mercredi (mise en place ou non d'une restauration le midi et d'un système de garderie sur place ou vers un CLSH avec transport l'après-midi).
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)** : La dernière réunion du SITS portait principalement sur la préparation du budget. Frédéric LUCIER précise :
 - que la participation des communes reste fixée à 2,50 €/élève,
 - que des familles de Villeperdue peuvent bénéficier d'une participation du SITS de 10 € pour les élèves empruntant le car Fil Vert sur les 130 € qu'ils ont réglés (le tarif passera à 140 € à la prochaine rentrée et la participation du SITS passera à 20 €).

- ✓ **SMICTOM** : Gérard LEGRAND précise que la dernière réunion portait sur le débat d'orientation budgétaire et que la contribution à ce syndicat va subir une légère augmentation du fait du passage de la TVA de 5,5% à 7%. M. le Maire rappelle que, malgré cette augmentation, la communauté de communes a décidé de ne pas augmenter les contributions des familles (la hausse de TVA n'étant pas répercutée).
- ✓ **Commission Départementale d'Aménagement Foncier** : M. le Maire précise ou rappelle que :
 - 1- cette commission est chargée de statuer sur les litiges et contestations,
 - 2- COSEA a demandé à ce que la parcelle de la Laurière reste dans le périmètre,
 - 3- les Domaines ont estimé ce terrain à 2€ du m² alors que la commune en a demandé 5€,
 - 4- la commune maintient sa demande de retrait dudit terrain,
 - 5- il semblerait que COSEA ne puisse plus accéder sur le terrain à compter du 5 mai si ce dernier est retiré de la zone d'aménagement foncier,
 - 6- la position du Conseil Général reste ambiguë,
 - 7- la position de la commission départementale reste attaquant au Tribunal Administratif,
 - 8- pour mémoire, les terrains d'Isoparc avaient été estimés à 2€ et ont été acquis à 7€ le m².
- ✓ **Communauté de communes et compétence réseaux publics de communication** : Un projet de mise en place du très haut débit (fibre) sur le territoire de la communauté de communes est envisagé concernant, en première phase, les communes de Neuil et Villeperdue. Pour la réalisation de cette opération, il est nécessaire de créer un syndicat mixte ouvert avec transfert de la compétence de chaque commune en matière de réseaux publics de communications électroniques à la communauté de communes.
- ✓ **Téléphonie et changement d'opérateur** : Suite à de nombreux dysfonctionnements et surtout au manque de suivi clientèle avec l'opérateur actuel, ORANGE, une offre de téléphonie pour les bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque, agence postale) de l'opérateur TFC, déjà opérationnel sur certains pôles intercommunaux, est retenue. Cette offre permettra d'économiser 300 € par an.

Rythmes scolaires

M. le Maire fait le point sur le projet des rythmes scolaires et la nécessité de prendre une décision et une délibération en ce qui concerne le projet d'organisation du temps scolaire et périscolaire, sur les propositions du conseil des maîtres et sur les diverses réunions qui ont été organisées sur le sujet.

Il ajoute :

- 1- qu'il n'y a pas de projet communal précis en matière d'activités périscolaires,
- 2- que parents et élus souhaitent des horaires similaires chaque jour, une pause méridienne plus longue et une sortie d'école proche de l'horaire actuel avec garderie pour ceux qui n'auront pas d'APC,
- 3- l'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires proposées par le Conseil des Maîtres avec 1h par semaine par demi-classe programmée sur les périodes 2-3 et 4 (entre 15h40 et 16h40 pour le site Mairie et entre 15h45 et 16h45 pour le site Godinière avec des cours le matin entre 8h30 et 12h00 et l'après-midi entre 13h45 et 15h40) répond aux souhaits des élus mais les horaires envisagés ne font pas l'unanimité et ne conviennent ni aux parents ni à la municipalité. De ce fait, les élus ont proposés les horaires suivants :
 - classe de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h00 à 12h00 pour le mercredi,
 - pause méridienne de 12h00 à 13h45,
 - APC de 16h00 à 17h00,
- 4- qu'un service de restauration scolaire pourra être mis en place le mercredi si le nombre de rationnaires le justifie ou qu'il pourrait aussi être envisagé de conduire les enfants le mercredi vers un ALSH avec restauration et activités l'après-midi,
- 5- que les nouveaux élus devront se prononcer rapidement sur l'organisation du mercredi après-midi avec une prise de décision d'intérêt général.

Assainissement

Station d'épuration : Les travaux de construction avancent : les bassins sont en eau et une pré-réception des ouvrages est programmée le 18 mars 2014.

Une convention de gestion pour l'exploitation, la surveillance, les contrôles et l'entretien courant de la future station est conclue avec la SAUR pour 10 200 € H.T. pour 2014 de mai à décembre et de 19 600 € H.T. pour l'année 2015, la commune ne disposant pas des services et agents compétents. Cette situation permettra à la commune de lancer une consultation si besoin. Il est rappelé que le choix des bacs à boue au lieu des bacs avec roseaux crée une économie réelle sachant qu'un épandage est possible sur le secteur de la Laurière (plan d'épandage approuvé).

Travaux communaux

Pavillon locatif et bibliothèque : Suite au départ des locataires, des travaux de réfection se sont avérés nécessaires pour une remise en location dès le 15 mars 2014. La plupart de ces travaux reste à la charge du locataire sortant. La VMC du pavillon locatif sis 23 rue de l'Arche va être remplacée ainsi que le thermostat du chauffage de la bibliothèque.

Salle polyvalente : Une nouvelle intervention pour étancher la toiture de cette salle s'avère nécessaire et sera confiée à l'entreprise LACAINE.

Budget-Finances

Résultats compte administratif 2013 : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2013 concernant le budget général qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	520331,80	700199,46	179867,66
Investissement	545697,75	443903,36	-101794,39
Restes à réaliser en Investissement	112000,00	131000,00	19000,00

Résultats compte de gestion :

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2013 concernant le budget général établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement 2013	Résultat de l'exercice 2013	Intégration par opération d'ordre	Résultat de clôture 2013
Investissement	112245,73		-214040,12		-101794,39
Fonctionnement	188117,40	188117,40	179867,66		179867,66
Total	300363,13	188117,40	-34172,46	0,00	78073,27

Lycée Jean Monnet : Suite à la décision d'octroi d'une subvention exceptionnelle pour une élève domiciliée à Villeperdue pour un séjour culturel en Chine lors du conseil de janvier, les élus chargent M. le Maire ou l'un de ses adjoints de procéder à son versement directement à la famille.

Amendes de police 2014 : La commune se doit de terminer les travaux en cours notamment rue des Champs Gibert et ne présentera donc pas de dossier pour 2014.

Budget eau potable

Résultats compte administratif 2013 : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de la gestion 2013 concernant le budget eau potable qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	22291,91	50976,86	28684,95
Investissement	39049,31	84565,09	45515,78
Restes à réaliser en Investissement	89170,00	17952,00	-71218,00

Résultats compte de gestion :

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2013 concernant le budget eau potable établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	64197,86		-18682,08	45515,78
Fonctionnement	13685,54	0,00	14999,41	28684,95
Total	77883,40	0,00	-3682,67	74200,73

Budget assainissement

Résultats compte administratif 2013 : Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de la gestion 2013 concernant le budget assainissement qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	42649,86	86216,62	43566,76
Investissement	667112,96	365414,14	-301698,82
Restes à réaliser en Investissement	398600,00	665748,00	267148,00

Résultats compte de gestion : Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2013 concernant le budget annexe assainissement établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	74270,41		-375969,22	-301698,81
Fonctionnement	23433,85		20132,91	43566,76
Total	97704,26	0,00	-355836,31	-258132,05

Urbanisme

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) : Les élus ne souhaitent pas préempter pour la parcelle C n°494 du nouveau lotissement « Les Barons ».

Dates à retenir

- Elections municipales **Dimanches 23 et 30 mars** de 8h00 à 18h00 - Mairie
- Elections Européennes **Dimanche 25 mai** de 8h00 à 18h00 - Mairie

Questions diverses

- **Chemin de randonnée pédestre :** Mme RAVION précise que la pose des panneaux thématiques et/ou pédagogiques est en cours place du Monument et à proximité du château de Boisbonnard alors que M. d'ESPOUS n'a pas encore donné son accord. Les travaux sont suspendus en attendant cet accord.

- **Déchets verts** : L'attention de M. le Maire est attirée sur un dépôt de déchets verts qui est de plus en plus important à proximité de la Charbaudière. Contact sera pris avec le propriétaire du terrain avec rappel des règles en la matière (PLU ...).
- **Près l'Arche et mouton** : La présence d'un ou plusieurs moutons dans le lotissement Près l'Arche crée une gêne pour des riverains. Contact sera pris avec le ou la propriétaire du terrain avec rappel des règles en la matière (PLU ...).
- **Divers** :
 - Mme NOMINE demande s'il sera possible de faire un point sur les activités APC (activités pédagogiques complémentaires).
 - M. le Maire présente des photos du pôle petite enfance de la Communauté de Communes en cours de réalisation.
 - Les élus sont informés que des habitants de l'impasse du Sabot signalent un défaut d'entretien du fossé SNCF et que l'éclairage public est insuffisant.
- **Carnaval de la Bibliothèque** : Mme RAVION précise que le carnaval de la Bibliothèque a rencontré un franc succès avec la présence d'une trentaine d'enfants.
- **Remerciements de M. le Maire** : Il remercie les élus pour le travail effectué au cours de la mandature avec presque tous les élus tout au long de celle-ci. Il ajoute que certains vont prendre une retraite bien méritée.

Le secrétaire de séance